

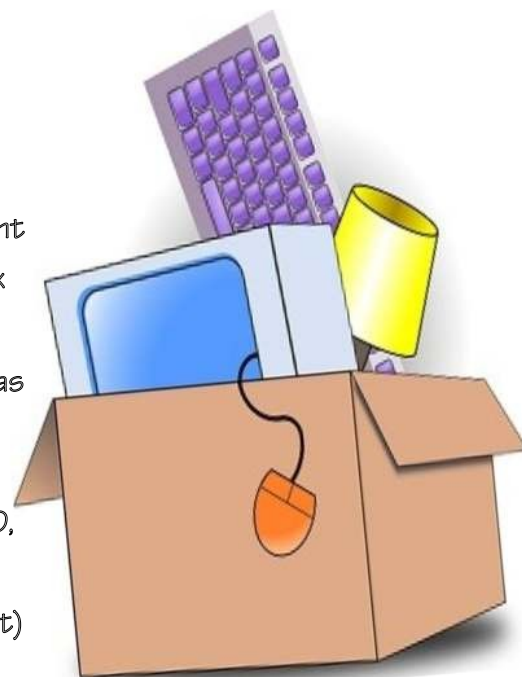


20 minutes à pied Attention : danger

Pour voir la vidéo dont il est question, cliquez ICI.

Le déménagement du site de Lille Nationale MPJ devant s'effectuer en octobre 2020, et le bail des nouveaux locaux devant prochainement se conclure, dès le mois de Février **FO** a vu que le site envisagé ne correspondait pas à la sécurité que la Matmut prône.

C'est pourquoi **FO** a souhaité, dès le mois de février 2020, mettre ce point à l'ordre du jour du CSE. Mais il n'a pas été retenu ni par la secrétaire ni (bien évidemment) par la Direction !



Voici la question que nous avons proposé de porter à l'ordre du jour du CSE :

« La Direction prône la conciliation vie privée et vie professionnelle. Le nouveau site de Lille a été retenu allant à l'encontre du bon sens. En effet, le site est très mal desservi par les transports en commun et le site se trouve dans une zone quasi déserte. Le temps de trajet est allongé pour l'ensemble du personnel et certains voient leur temps de trajet allongé de 1h30.

Pourquoi la Direction a t'elle choisi ce lieu ?

De plus les salariés venant en transport en commun devront terminer le trajet à pieds au bord d'une départementale accidentogène.

La Direction en a t'elle conscience ?

Comment va-t-elle assurer la sécurité de ses salariés ? »

Devant cette fin de non-recevoir, notre Organisation syndicale a décidé de poursuivre le dialogue avec la Direction :

Cette question a donc été posée par **FO** lors de la CSSCT du 17 juin 2020. Vous nous avez répondu que "ce point pourra être abordé en réunion de la Commission de Suivi MPJ".

Or, vous n'êtes pas sans ignorer que **FO** n'est pas à cette Commission et ne peut donc pas y poser ses questions.



Ne pas accepter nos questions à l'ordre du jour du CSE ne nous permet pas d'exercer pleinement nos mandats.

C'est pourquoi **FO** remettra ce point à l'ordre du jour du CSE du mois de juillet 2020 et nous comptons sur votre diligence ainsi que celle de la secrétaire pour enfin accepter de le traiter.

Le site MPJ Lille Nationale va vraisemblablement être transféré à Lesquin, situé à 9 kms de Lille. Le futur site est mal desservi par les transports en commun.

Ainsi, bon nombre de salariés qui vont les utiliser devront effectuer une partie de leur trajet en train, puis en métro et pour finir à pied.

Il convient de préciser que la route ne dispose pas de trottoirs mais uniquement d'une piste cyclable.

Les salariés seront donc obligés de marcher sur celle-ci, ce qui peut être dangereux, ou sur la route, ce qui n'est pas mieux et de plus vraiment périlleux.

De plus, comme vous pouvez le constater par deux fois dans la vidéo ci-jointe, le salarié doit aussi traverser deux carrefours sans passage piétons, ni feux ni panneaux de signalisation car la voie n'est pas prévue ni adaptée pour eux.

L'élu **FO**, qui a testé le trajet a donc eu beaucoup de mal à traverser ces deux carrefours sans se faire renverser !

Et encore, cette vidéo a été réalisée en dehors des heures de pointe et donc dans des conditions de circulation normales.



Cette vidéo a été réalisée en pleine journée sous le soleil, mais que va-t-il se passer dès que les mauvais jours arriveront avec une baisse de luminosité sachant que la nuit tombe très tôt en hiver dans cette région ?

De plus, il n'y a aucun lampadaire, le piéton chemine donc dans l'obscurité totale.

Lors d'une réunion MPJ du 19 juin dernier, l'élu **FO**, salarié MPJ, s'est enquis des raisons de ce choix d'implantation.

Il lui a été répondu que le site correspondait à la superficie nécessaire pour la Matmut avec un coût de location raisonnable.

Concernant la sécurité des salariés, il a été renvoyé vers la Direction.

Depuis février 2020, les élus FO essaient de vous alerter sur cette situation sensible et inquiétante mais la vidéo n'a pas pu être tournée plus tôt pour cause de confinement.

Pour information, l'infrastructure routière n'a pas grandi en même temps que la zone géographique.

L'afflux supplémentaire conséquent de travailleurs venant sur la "Haute Borne" occasionne les bouchons les plus importants de la métropole Lilloise.

Le seul aménagement routier qui a été réalisé est l'allongement de la voie de sortie de l'autoroute.

Entre la sortie d'autoroute et l'arrivée sur le futur lieu de travail, il faudra compter 20 à 30 minutes dues à l'attente dans les bouchons.

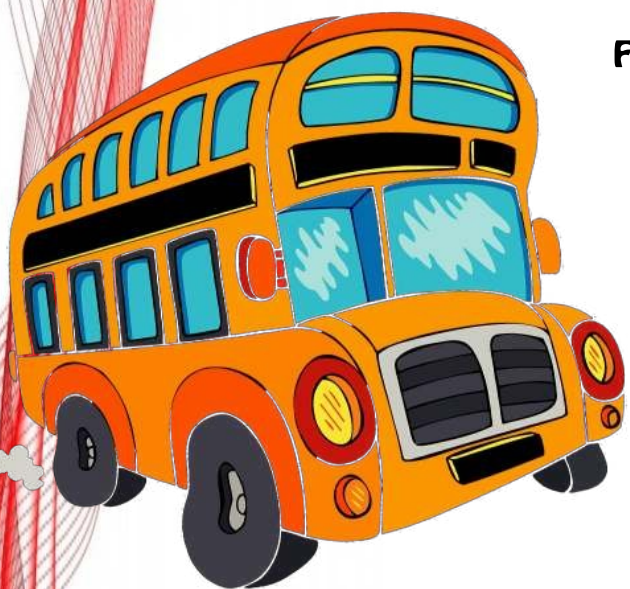


FO tient à vous rappeler que "L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés"(article L. 4121-1 du Code du travail).

FO s'interroge et s'inquiète de ce choix pour les raisons évoquées ci-dessus, principalement pour nos collègues qui viendront en transports en commun.

En effet le site de la "Haute-borne" choisi par la Matmut est un ensemble immobilier professionnel en extension depuis 15 ans.

Celui-ci a commencé à s'étendre de l'autre côté de l'autoroute, là où la Matmut a trouvé ses locaux, mais il n'est pas aménagé pour la circulation des piétons.



Par contre, dans la première tranche construite de la "Haute-Borne", les locaux sont également spacieux et avec les mêmes prestations immobilières.

Ils sont surtout proches du métro et aménagés pour un accès piétonnier.

Le prix de la location y est peut-être un peu plus élevé mais la santé et la sécurité de nos collègues n'a pas de prix pour **FO** et ne devrait pas en avoir pour le Groupe Matmut.



FO joue pleinement son rôle en vous alertant sur des situations qui peuvent engendrer des accidents du travail, de la fatigue due au transport et du stress pour nos collègues.



FO demande à la Direction de revoir sa copie et ne pas faire confiance à des agences immobilières qui ne sont pas au fait de la sécurité des salariés de la Matmut et de déplacer les experts de la DMGTI, ou des élus CSSCT, ou représentants de proximité dont l'une des fonctions est de garantir la sécurité de nos collègues.

www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org

FO, le syndicat des Employés et des Cadres Matmut